

Procès-verbal de la 182^e assemblée générale

tenue le 14 mars 2019 à 11h30 au local 2-52-101

Présences : 84 membres.

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.....	1
3. Adoption de l'ordre du jour.....	1
4. Informations.....	1
4.1 Ressources.....	1
5. Neutralité de l'État.....	2
6. Proposition du comité environnement.....	3
7. Divers.....	4
7.1 Annonce du spectacle de Typhaine D.....	4
7.2 Marche internationale pour le climat.....	4
8. Levée de l'assemblée.....	4

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 182.1 « Il est proposé de désigner Michel Gagné président de l'assemblée. »
Steve McKay propose et Julie Dionne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

« Il est proposé d'accepter les deux nouveaux membres suivants :
Isabelle Mathieu (Techniques administratives) et Étienne Roy
(TGM/TMI). »
Julie Dionne propose et Sylvain Daigneault appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 182.3 « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour en faisant les changements suivants :
i) suppression du point « 7 Encadrement et service aux étudiants dans le contexte de la surembauche » à la demande du comité des disciplines de sciences humaines qui l'avait initialement apporté;
ii) ajout d'un point au divers « Spectacle de Typhaine D » à la demande de Catherine Ladouceur. »
Chantal Gauvreau propose et Michèle Le Risbé appuie.
Adoptée à l'unanimité.

- Un membre demande si l'on n'aurait pas dû reprendre l'assemblée générale du 6 février là où on l'avait laissée.
L'exécutif répond que c'est l'esprit dans lequel l'exécutif a planifié la présente assemblée, mais comme l'ajournement de la dernière assemblée générale ne prescrivait pas de conserver le même ordre du jour, le choix a été de faire preuve de souplesse pour permettre aux propositions des membres de s'inscrire à l'ordre du jour de la présente assemblée.

4. Informations

4.1 Ressources.

- Michael Labarre présente les annonces faites au CRT, notamment la suspension pour un an de deux programmes et du profil littérature du programme Arts, lettres et communications. Des coupes sont aussi annoncées dans la coordination des départements et dans l'allocation syndicale. L'exécutif s'oppose complètement à ces

mesures d'austérité, d'autant plus que le gouvernement est assis sur des surplus budgétaires historiques.

- Une assemblée sera planifiée la semaine prochaine à ce sujet. On est à réfléchir à des moyens d'actions.
- Une personne membre se demande où en est le travail de Michael Labarre sur la ressource des coordinations départementales. Michael Labarre répond qu'étant donné la situation de coupes et des délais trop courts, le travail n'est pas complété.
- Des inquiétudes sur la suspension des programmes sont nommées.
- Des membres nomment la volonté de Sciences humaines de se battre contre ces coupes.
- Une personne membre affirme que le fait d'affaiblir les départements mais de ne pas toucher aux programmes est un choix politique.
- On nous suggère de faire attention à ce qui sort dans les médias pour ne pas que l'on entende qu'un programme est en train de se faire suspendre ou fermer.
- Il est nommé que l'on pourrait demander aux coordinations de cesser de faire le travail demandé par les patrons. Est-ce qu'ils peuvent nous obliger à faire de la coordination ? L'exécutif répond que non, mais ils peuvent mettre les départements en tutelle si le travail ne se fait pas.
- On mentionne qu'il faut constater que le Cégep de Sherbrooke n'est plus attractif et qu'il est temps de lever un drapeau rouge.
- On nomme l'intérêt de faire des alliances avec d'autres cégeps dans la même situation.
- On exprime l'intérêt d'avoir des chiffres sur ce que font les étudiant.es qui choisissent de ne pas s'inscrire au cégep.

5. Neutralité de l'État.

Jean Fradette fait une mise à jour de la situation du débat sur la neutralité religieuse de l'État. La FNEEQ a voté en faveur des 5 propositions lors du conseil fédéral extraordinaire du 15 février. L'exécutif a reçu une proposition venant de 17 membres signataires qu'il propose de traiter en premier, comme elle pourrait disposer des propositions déjà annoncées.

Proposition soumise par des membres

- L'un des signataires présente la proposition venant du groupe de membres. Ils déplorent le fait que la manière dont s'est fait le débat entre les représentant.es à la CSN n'a pas impliqué la base et qu'une fois la décision prise, la CSN n'a pas informé ses membres de la nouvelle position de la confédération à l'égard de la neutralité de l'État. Les 17 signataires, qui ne partagent pas la même position concernant la neutralité religieuse de l'État, s'entendent sur le fait qu'ils auraient aimé avoir de meilleures conditions pour discuter de l'enjeu en vue d'arriver à une position locale et que le texte que l'exécutif a partagé avant l'assemblée générale du 6 février appelait plus à un positionnement qu'à la réflexion et la discussion.

Période de question sur la proposition

- Plusieurs questions portent sur les attentes quant aux démarches dont parle la proposition ainsi que sur ce qu'implique le rejet du cadre;
- D'autres questions portent sur ce que cela impliquerait d'adopter cette proposition quant aux futures propositions qui viendront de la FNEEQ.

Discussion sur la proposition

- Il est mentionné que c'est une impossibilité de demander aux instances de recommencer le processus ou d'invalider leur mandat;
- Il est mentionné que sur un débat social de ce type, la démocratie délibérative devrait primer sur la démocratie représentative;
- Il est partagé qu'il est important de nommer le malaise qui est ressenti aux instances;
- Il est mentionné que la prise de position de l'exécutif ne devrait pas placer les membres dans la position inconfortable de devoir se placer contre celui-ci;
- Plusieurs interventions soulignent que la proposition demande plusieurs choses différentes : rejeter le cadre, tenir un débat démocratique sur la question, et interpeller les instances.

- Considérant que la position nationale sur un débat aussi sensible doit d'abord émaner de la base syndicale;
- Considérant que l'assemblée locale est un élément fondateur de la vie syndicale;
- Considérant que ce type de débat nécessite du temps afin d'approfondir la réflexion et la discussion;
- Considérant l'absence de consensus à l'intérieur de l'assemblée du SPECS :

Proposition :

« Il est proposé que l'assemblée syndicale rejette le cadre de consultation de la CSN et de la FNEEQ et qu'elle mandate notre exécutif d'entamer des démarches auprès des instances confédérale et fédérale afin d'enclencher un débat démocratique et ouvert sur la laïcité émanant de la base syndicale.

Philippe Munch propose et Jonathan Mayer appuie.

Proposition d'amendement :

Il est proposé de scinder la proposition en deux parties.

Steve McKay propose et Philippe Langlois appuie.

La proposition d'amendement est adoptée à majorité.

Vote sur la première partie :

« que l'assemblée syndicale rejette le cadre de consultation de la CSN et de la FNEEQ »

Adoptée à la majorité.

Vote sur la deuxième partie :

« qu'elle mandate notre exécutif d'entamer des démarches auprès des instances confédérale et fédérale afin d'enclencher un débat démocratique et ouvert sur la laïcité émanant de la base syndicale. »

Rejetée à la majorité.

Résolution 182.4

« Il est proposé que l'assemblée syndicale rejette le cadre de consultation de la CSN et de la FNEEQ. »

Adoptée à la majorité.

Proposition :

« Il est proposé que l'assemblée générale mandate l'exécutif d'informer les instances confédérales et fédérales qu'elle a rejeté le cadre de consultation, et qu'elle poursuit son débat local démocratique et ouvert sur la laïcité. »

Michael Labarre propose et Martin Fontaine appuie.

Proposition d'amendement :

Il est proposé de retirer la première partie afin que la proposition se lise « Que l'assemblée générale poursuive son débat local démocratique et ouvert sur la laïcité. »

Philippe Langlois propose et Tarik Rahem appuie.

La proposition d'amendement est rejetée à la majorité.

Résolution 182.5

« Il est proposé que l'assemblée générale mandate l'exécutif d'informer les instances confédérales et fédérales qu'elle a rejeté le cadre de consultation, et qu'elle poursuit son débat local démocratique et ouvert sur la laïcité. »

Adoptée à la majorité.

6. Proposition du comité environnement.

Faute de temps, ce point est reporté à une prochaine assemblée régulière.

7. Divers.

7.1 Annonce du spectacle de Typhaine D.

Catherine Ladouceur annonce le spectacle de Typhaine D. en lien avec la journée internationale des droits des femmes le mercredi 20 mars à 19h.

7.2 Marche internationale pour le climat.

Philippe Langlois invite les membres à se joindre à la marche pour le climat le vendredi 15 mars à 13h devant le pavillon Georges-Cabana de l'Université de Sherbrooke.

8. Levée de l'assemblée.

Résolution 182.6

« Il est proposé de lever l'assemblée. »

Vincent Pierre Martineau propose et Jean Fradette appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Steve Mc Kay, président

Mathieu Poulin-Lamarre, secrétaire

L'assemblée est levée à 14h20.